



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 février 2010
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 février 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement soudanais souhaite que soit maintenu sur la liste des questions soumises à l'examen du Conseil de sécurité le point 59 du paragraphe 3 de l'exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen (S/2010/10), qui est intitulé « Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan » (S/3963).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdalmahmood Abdalhaleem **Mohamad**

